

MESSAGE DU MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Je suis heureux de vous présenter l'édition 2005 du rapport *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux*, qui expose les objectifs que le Canada s'est fixé pour améliorer son accès aux marchés en 2005 et souligne les réussites accomplies au cours de l'année précédente.

La prospérité économique du Canada est intimement liée à son succès en tant que nation commerçante; on estime qu'un emploi sur quatre au Canada est tributaire de nos activités commerciales à l'étranger. Ces activités ne se limitent plus aux traditionnelles importations et exportations de produits et de services. Les échanges internationaux prennent aujourd'hui la forme d'investissements, de coentreprises, de partenariats technologiques et de tous les autres éléments des chaînes de valeur mondiales, ces réseaux multinationaux et régionaux de finance, de production et de distribution. Étant donné l'intégration accrue de l'activité manufacturière internationale et l'essor du commerce entre filiales d'une même entreprise, il est de plus en plus difficile de définir les frontières de notre économie. Pour 2005, notre objectif sera de favoriser la prospérité canadienne, compte tenu de cette nouvelle complexité de l'économie internationale, tout en continuant à tirer parti des débouchés traditionnels.

En 2005, notre relation avec les États-Unis continuera de revêtir une importance primordiale. Le Canada et les États-Unis entretiennent la relation commerciale la plus prospère au monde, et leurs échanges de produits et de services se chiffrent à près de 2 milliards de dollars par jour. Mais dans une économie mondiale dynamique, il est essentiel de consolider cette relation de longue date. Protéger et approfondir notre accès au marché américain est un défi constant qui offre également des chances à saisir.

Depuis septembre 2001, la circulation des produits et des personnes d'un côté à l'autre de la frontière Canada-États-Unis est devenue une source de préoccupation pour les entreprises canadiennes. C'est en partie pour atténuer cette préoccupation que le premier ministre Martin et le président Bush ont annoncé, en novembre 2004, la mise en œuvre d'un Nouveau Partenariat. Prenant appui à la fois sur l'ALENA et sur l'Accord sur la frontière intelligente, cette initiative se veut un plan d'action pour améliorer les perspectives économiques, la prospérité



et la compétitivité en Amérique du Nord. Elle permettra d'établir un juste équilibre entre la nécessité d'assurer la sécurité et celle de prendre des mesures commerciales facilitant les échanges transfrontaliers. Le 23 mars 2005, le premier ministre Martin et les présidents Bush et Fox se sont engagés à poursuivre cette initiative sur une base trilatérale.

Le Mexique occupe également une place de choix dans notre programme nord-américain. Depuis la mise en œuvre de l'ALENA, en 2004, le Mexique est devenu le sixième marché d'exportation du Canada, et le Canada est devenu le deuxième marché en importance du Mexique. Pour poursuivre sur cette lancée, le premier ministre Martin et le président Fox du Mexique ont lancé le Partenariat Canada-Mexique en octobre 2004. Ce forum consolidera la coopération bilatérale au chapitre de l'économie et de l'élaboration des politiques et favorisera un dialogue de haut niveau entre les secteurs public et privé. En réunissant ainsi des chefs d'entreprise, d'influents acteurs économiques et des décideurs clés, le Partenariat Canada-Mexique favorisera l'établissement de réseaux stratégiques et permettra aux entreprises et aux pouvoirs publics de maintenir et de rehausser la prospérité et la compétitivité que l'ALENA a contribué à bâtir.

Outre-mer, nous assistons à un important changement sur le plan de la répartition de la richesse et de l'influence. Les pays autrefois considérés « en développement » ont une influence grandissante, pendant que grossissent leurs